

L'année du Chat

par Myrella Roy

Si vous vous êtes déjà demandé pourquoi le zodiaque chinois ne compte pas une année du Chat, c'est que, selon une légende, le chat a été trahi par le rat lors d'une course aux signes calendaires décrétée par l'empereur de Jade et, par conséquent, a raté cette occasion pour toute l'éternité. Toutefois, les Vietnamiens ont substitué le chat au lapin dans leur zodiaque. Qu'importe l'explication de cette différence entre les deux zodiaques, 2016 a été pour miaou personnellement l'année des Chattes durant laquelle je me suis séparée d'une bien-aimée plus âgée et j'ai adopté une inconnue plus jeune. Tandis que je tissais des liens avec ma nouvelle compagne animale et que je comparais sa personnalité à celle de sa prédécesseure, mon imagination a fait un bond félin et a rapproché les soi-disant traits de caractère du signe du Chat des récents accomplissements de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH).

Créatif

Fière du précédent projet SCPH 2015 et enhardie par son succès, la SCPH a jeté les assises d'un nouveau projet captivant qui orientera le travail des membres vers la culture de l'excellence et de l'innovation au profit des soins aux patients et, à plus grande portée, vers l'amélioration des résultats cliniques : le programme Excellence en pharmacie hospitalière. La coordonnatrice du programme a été recrutée; le comité directeur a été constitué et compte, fidèle à l'orientation du programme, un porte-parole des patients; un logo a été conçu; et des idées ont été produites en vue du plan de travail pour la première et la deuxième année.

Le conseil de la SCPH a approuvé le document « Pratique de la pharmacie dans les hôpitaux et les autres milieux de soins de santé misant sur la collaboration : déclarations de principes ». Cette publication officielle remplace les « Normes professionnelles sur la pratique de la pharmacie d'hôpital », publiées en 2003 et retirées en 2015. Elle énonce la position de la SCPH et décrit un niveau de performance souhaité et réalisable qui est applicable à la pratique de la pharmacie dans tout établissement de santé, quels que soient la situation géographique et l'expérience ou le domaine de pratique de chaque praticien en pharmacie.

Après plusieurs années de travail acharné et de consultations, le Conseil canadien de la résidence en pharmacie (CCRP) a publié les *Normes d'agrément pour les résidences en pharmacothérapie avancée (2^e année)*. Le CCRP aura recours à ces normes pour agréer les résidences en pharmacie qui sont axées sur un domaine

thérapeutique précis (p. ex., la cardiologie, l'oncologie, l'infectiologie), une population spécifique de patients (p. ex., la pédiatrie, la gériatrie) ou un type de pratique précis (p. ex., les soins ambulatoires ou primaires, les soins intensifs).

Fidèle

La SCPH a accepté avec ambivalence la démission de la Dre Mary H. H. Ensom à titre de rédactrice en chef du *Journal canadien de la pharmacie hospitalière* (JCPH) : le regret éternel de son départ d'une part, la gratitude infinie d'autre part pour ses vingt années au sein du comité de rédaction dont dix comme rédactrice en chef. Que son successeur, Dr Stephen Shalansky, fasse aussi à la SCPH la grâce de neuf vies à porter le flambeau du JCPH.

Social

Pour la seconde année consécutive, la SCPH a mené une campagne médiatique sur les réseaux sociaux durant le mois de sensibilisation à la pharmacie et a ainsi alimenté les conversations à propos de « Votre équipe de la pharmacie hospitalière : vos experts de confiance en médicaments ». Ses messages, qui soulignaient le rôle intégrant des pharmaciens et des techniciens en pharmacie en matière de gestion des médicaments dans les hôpitaux et les autres milieux de soins de santé misant sur la collaboration, ont attirés quelque 50 abonnés de plus à son compte Twitter en mars et ont été retransmis environ 125 fois. Durant ce mois, la SCPH s'est également méritée près de 850 mentions « j'aime » supplémentaires sur sa page Facebook.

Pendant qu'ils admiraient le coucher de soleil sur les Séances éducatives d'été en 2015, les membres du conseil d'administration de la SCPH imaginaient l'avenir de l'assemblée générale annuelle (AGA) : elle aurait lieu à chaque automne conjointement avec l'AGA ou une activité éducative d'une section provinciale, de sorte qu'elle parcourrait encore le pays. Le rêve du conseil d'administration s'est bientôt concrétisé lorsque l'une de ses séries de réunions semi-annuelles et l'AGA se sont greffées à l'AGA et aux Séances éducatives de la section de la Saskatchewan tenues le samedi 22 octobre 2016. L'expérience a connu un franc succès; plus de 150 personnes ont assisté aux séances éducatives, au souper d'honneur et aux AGA, la plus grande assistance pour une activité organisée par la section de la Saskatchewan de la SCPH au cours de son histoire récente.

Au bercaïl, les employées de la SCPH se sont faits un câlin félin virtuel, heureuses d'accueillir Laurie Mitchell comme coordonnatrice du programme Excellence en pharmacie, de célébrer le quinzième anniversaire d'embauche de Desarae Davidson (gérante des opérations par intérim) et d'Anna Dudek (agente des finances) et de jouir de la pleine stabilité de ses ressources humaines.

Talentueux

La SCPH a continué de prêter les talents de ses membres à d'autres organismes de la santé : au Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie, pour le groupe de travail sur la spécialisation en pharmacie au Canada; à l'Association des pharmaciens du Canada (APhC) et à l'Association des facultés de pharmacie du Canada, pour le comité de planification de la main-d'œuvre en pharmacie; à HealthCareCAN, pour le comité directeur canadien sur la gérance des antimicrobiens; à Santé Canada, pour l'optimisation du site Web tiers et des applications mobiles aux fins de la déclaration des pénuries et des cessations de la vente de médicaments; et au Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, pour le comité directeur de *Prescribing Safely Canada* de même que, depuis 2015, pour le comité directeur du programme de formation grâce à la simulation d'incidents critiques en soins intensifs. La SCPH a également collaboré avec l'APhC à la planification du Sommet sur le leadership éclairé en pharmacie, à la discussion du rapport de recherche fondamental pour le projet comme membre d'un panel et à l'invitation d'innovateurs et de champions en pharmacie hospitalière à l'événement. Le Sommet, qui s'est déroulé en marge du Congrès des pharmaciens du Canada de 2016, a réuni plus d'une centaine de leaders et de professionnels dans l'intention de cerner les buts, les priorités et les actions nécessaires à l'atteinte d'un futur optimal pour l'exercice de la pharmacie au Canada.

L'AFPC a conclu son projet *Canadian Experiential Education* (CanExEd), ce qui a donc mis fin au mandat du représentant de la SCPH au comité de direction du projet. Les neuf rapports produits dans le cadre du projet CanExEd offrent une vaste collection des meilleures pratiques, d'outils commodes et d'approches pour améliorer la qualité et la capacité de la formation expérientielle au Canada (www.afpc.info/content/canexed-reports). Dans son plan de perpétuation du projet, l'AFPC conçoit la poursuite de son partenariat avec la SCPH afin de mettre en œuvre certaines recommandations.

Sage

Une semaine avant la date originale du 6 février 2016 fixée par la Cour suprême du Canada pour la levée de l'interdiction du suicide assisté et de l'euthanasie volontaire, la SCPH a publié sa déclaration de principes sur l'aide médicale à mourir. La déclaration s'est inspirée du travail de sensibilisation effectué par la SCPH à l'automne 2015, plus exactement sa réponse au questionnaire du groupe consultatif provincial-territorial d'experts sur l'aide médicale à mourir et son mémoire au comité externe (fédéral) sur les options de réponse législative à *Carter c. Canada*.

La SCPH a fait preuve de discernement lorsqu'elle a écrit à M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, et aux premiers ministres provinciaux et territoriaux pour exprimer son opinion sur un éventuel régime national d'assurance-médicaments; en outre, elle a transmis une copie de cette lettre aux ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux et aux membres du Comité permanent de la santé du Parlement du Canada. La SCPH a soutenu que, peu importe leur province ou territoire de résidence, le milieu où les soins leur sont prodigués ou leur capacité de payer, les Canadiens doivent avoir un accès équitable aux médicaments qui sont requis du point de vue médical et dont l'efficacité est fondée sur des données probantes ainsi qu'à l'expertise des pharmaciens. Ultérieurement, le président de la SCPH, Dr. Glen Pearson, a exposé ses vues sur l'assurance-médicaments au Groupe consultatif de citoyens sur l'assurance-médicaments publique au Canada. Ce groupe, composé de 35 bénévoles choisis au hasard dans l'ensemble des provinces et territoires, s'est réuni en octobre 2016 pour apprendre comment les médicaments d'ordonnance sont couverts par les régimes d'assurance publics et privés à travers le Canada et pour recommander des changements qui bénéficieront à tous les Canadiens. Le panel a communiqué ses recommandations à la ministre fédérale de la Santé et à ses homologues provinciaux et territoriaux de même qu'à d'autres chercheurs et parties prenantes (<http://www.crppc-gccamp.ca/francais/>).

De plus, la SCPH a répondu aux appels de consultation lancés par maintes parties prenantes : l'Association canadienne des agences provinciales du cancer, sur l'ébauche des *Recommandations pour l'utilisation et la manipulation sécuritaires des médicaments anticancéreux oraux dans les pharmacies communautaires : des lignes directrices consensuelles pancanadiennes*; le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies, sur les priorités pour contrer la crise des opioïdes; Santé Canada, sur l'ébauche du rapport *Prévention des pénuries de médicaments : définir les risques et les stratégies pour gérer les pénuries de médicaments liées à la production au Canada* et sur la proposition visant à réviser le qualificatif de la naloxone sur la liste des médicaments sur ordonnance en vue de permettre son usage sans ordonnance en cas d'urgence pour une surdose d'opioïdes hors du milieu hospitalier; HealthCareCAN et l'Agence de la santé publique du Canada, sur la résistance aux antimicrobiens et la gérance des antimicrobiens; et l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie, sur l'ébauche de ses normes modèles relatives à la préparation de produits non-stériles en pharmacie.

Vigilant

Une autre année p—ronron—ductive! Contrairement au chat qui a manqué la chance de prendre part au zodiaque chinois, la SCPH tente d'être — pour citer Falstaff dans la pièce de Shakespeare *Henri IV, 1^{re} partie* — « aussi vigilant(e) qu'un chat qui veut voler de la crème » afin de saisir au bond toute occasion de mieux soutenir ses membres.

Myrella Roy, B. Sc. Phm., Pharm. D., FCCP, est directrice générale de la SCPH.